



PHOTO DR

■ « Aujourd'hui, les Français ne savent plus exactement comment fonctionnait un moulin. »

Quelle sera la teneur de cette nouvelle édition de la Journée du patrimoine de Pays qui aura lieu cette année dimanche 18 juin ?

Nous aurons environ 1 200 manifestations dans toute la France. Après les thématiques des années précédentes liées aux métiers (le bois, la terre, la pierre, le fer et le verre), cette nouvelle Journée du patrimoine de Pays abordera la question du patrimoine au bord de l'eau. le patrimoine des villes et des villages au bord de la mer, mais aussi d'une rivière, d'un étang. Ce sera l'occasion de valoriser le bâti traditionnel, notamment les éléments liés à la vie domestique (lavoirs, puits, fontaines, thermes, moulins) et la navigation (ponts, aqueducs, canaux, écluses, ports, phares...); mais aussi les sites naturels comme les berges des cours d'eau, les chemins de halage, les marais salants et les sites de production utilisant la force hydraulique comme les scieries, tanneries, moulins, teinturerie, forges, distilleries... Enfin, autant de lieux qui permettront de faire revivre au public, l'espace d'une journée, les savoir-faire traditionnels.

Quels étaient les objectifs lors de la création de cette journée ?

Elle a été créée il y a neuf ans avec l'objectif d'intéresser les Français, et de manière tout à fait locale, au patrimoine. Mais pas le grand patrimoine des châteaux, palais ou des cathédrales. Non. Ce qui nous intéresse, c'est ce

patrimoine de Pays qui n'est souvent pas classé Monument historique et qui est le résultat du travail de l'homme depuis des siècles, mais surtout dans des temps plus récents, au 20^e siècle. Il témoigne de ce qu'était la vie quotidienne d'autrefois. Ce sont les maisons, les fermes, les lavoirs, les moulins, les pigeonniers... ainsi que, les paysages et les sites naturels façonnés par l'activité humaine, mais aussi les éléments immatériels comme les savoir-faire, les langues régionales, la gastronomie, les contes et les légendes...

Que représente-il ?

C'est tout un patrimoine lié à l'économie et à la vie. Cela peut-être par exemple tout ce qui est lié à l'utilisation de l'énergie comme les moulins et leurs différentes applications. Il y a aussi tout ce patrimoine agricole ou industriel. Et puis l'habitation, qui est adaptée à chaque pays parce qu'elle tire ses matériaux de construction localement; donc elle est nécessairement intégrée au pays et aussi au mode de vie, au mode d'exploitation agricole propre au terroir.

En bref, il s'agit de connaître le patrimoine de pays pour mieux le conserver...

Oui. Et la Journée du patrimoine de Pays permet de découvrir le patrimoine de proximité. La prise de conscience de la richesse de cet héritage incite les acteurs du patrimoine – notamment les associations, les pouvoirs publics et les acteurs du tourisme – à

La Journée du Patrimoine de Pays a pour vocation de promouvoir le patrimoine de proximité. L'occasion selon Kléber Rossillon, président de la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM), de faire découvrir le territoire rural sous un autre angle.

Le patrimoine au bord de l'eau

engager des actions de valorisation du patrimoine non protégé. Grâce aux thèmes proposés depuis 2002, cet événement permet de faire découvrir le patrimoine d'un bourg sous un autre angle, de visiter des sites habituellement fermés au public comme des sites historiques, des ateliers d'artisans, des lieux de production... et de s'initier à des savoir-faire spécifiques, à l'occasion de démonstrations et d'ateliers encadrés par des professionnels.

Qui organise cette journée ?

Il existe un comité de pilotage, constitué d'un panel d'associations et d'institutions, comme la Fédération française des amis des moulins (FFAM), la Fédération nationale des

associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM), les Maisons paysannes de France, SOS villages, Architectes du Patrimoine, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), la Fédération nationale des Offices de tourisme et des syndicats d'initiative (FNOSI), le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ainsi que le ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Les chiffres le prouvent, chaque année, le tourisme rural lié au patrimoine attire davantage de vacanciers...

Oui, il existe un réel intérêt du public pour cela. Avec une préoccupation très liée au

changement des modes de vie. En zone rurale, le contact avec les gens qui faisaient vivre ce patrimoine se perd progressivement. Aujourd'hui, on ignore comment se faisait l'agriculture d'autrefois. Il n'y a pas si longtemps pourtant, une majorité de Français le savaient. A défaut d'être agriculteurs eux-mêmes, ils avaient des parents, des grands-parents qui avaient été agriculteurs. Maintenant, c'est fini. Les Français ne savent plus exactement ce qu'est un moulin. Comment il fonctionnait, à quoi il servait. Alors, ce sont les artisans qui servent de médiateurs entre les habitants et leur patrimoine. ■

Propos recueillis par Nadège Dubessay

Au fil de l'eau...

Quelques exemples d'initiatives, le 18 juin, parmi les 1200 proposées dans toute la France.

Haut-Rhin : visite guidée des écluses de Niffer, patrimoine architectural et industriel du XX^e siècle.

Gironde : découverte des marais asséchés du Médoc et de l'estuaire de Gironde.

Puy-de-Dôme : balade à la découverte des tourbières, ruisseaux, lavoirs sur Aix-la Fayette.

Saône-et-Loire : visite de la maison éclusière du XVIII^e siècle et du musée du canal.

Morbihan : un chantier de nettoyage et de réhabilitation d'un ancien lavoir – aujourd'hui abandonné – est prévu.

Loir-et-Cher : visite du balancier hydraulique et lavoirs communaux.

Aude : au seuil de Naurouze, site emblématique du Canal du Midi, randonnée, conférence, marché des terroirs...

Hautes-Pyrénées : découverte du moulin de Saoussas.

Pas-de-Calais : l'agriculture et l'eau, une animation proposée par les agriculteurs sur leurs pratiques respectueuses de l'environnement. Au hameau de Montéchor.

Alpes-Maritimes : visite des sources du Brus (alimentation en eau du village).

Vendée : découverte de l'histoire des marais d'Olonne.

Aisne : randonnée pédestre sur les chemins de halage aux abords de la centrale électrique de Bourg et Comin, à la rencontre de l'Aisne, du canal latéral de l'Aisne.

Haute-Savoie : la scierie des Etouvières, la trace d'une histoire locale liée au travail du bois. L'univers du scieur au sein d'une scierie hydraulique du XIX^e siècle, au rythme de sa scie battante.

Ardèche : randonnée découverte des milieux aquatiques de la Claysse et des lavoirs. Présentation des anciens jardins et terrasses avec ses systèmes d'irrigation par béalière.